



DIEFFENBACH-LÈS-WOERTH Fleurissement

Une 4^e fleur pour la commune

Après le passage du jury national de fleurissement fin juillet, Dieffenbach-lès-Woerth a obtenu sa 4^e fleur. Une distinction qui ne récompense pas seulement le travail des ouvriers communaux mais aussi celui des habitants.



Les habitants sont partie intégrante du fleurissement. Pour les remercier, la municipalité leur offrira un repas.



La maison alsacienne réalisée à l'entrée de la commune par Georges Roth, charpentier à la retraite. DOCUMENTS REMIS



ALPHONSE ATZENHOFFER, MAIRE DE DIEFFENBACH

« Les habitants n'ont rien lâché. Jamais nous n'avons eu une année aussi fleurie malgré la sécheresse ! »



Un nouveau drapeau orne la mairie. PHOTO DNA - VÉRONIQUE KOHLER

Depuis jeudi 22 octobre, un nouveau drapeau flotte à côté du tricolore, sur la façade de la mairie de Dieffenbach-lès-Woerth. Un « merci à tous » agrémenté de quatre fleurs, réalisé par le maire Alphonse Atzenhoffer pour partager la nouvelle au plus vite : Dieffenbach-lès-Woerth a obtenu sa quatrième fleur (*) ! Car dans cette commune de 344 habitants, le fleurissement est l'affaire de tous, et pas seulement des deux ouvriers communaux Patrick Bekerich et Jonathan Roth, même s'ils font une grande partie du travail et abreuvent les plants. En effet, un arrêté municipal invite tous les habitants depuis 1839 à balayer leur trottoir chaque samedi. Certains n'hésitent pas non plus à fleurir les calvaires, les fontaines, les puits... Enfin, une vingtaine de villageois qui ne sont pas membres du conseil municipal ont aidé les ouvriers communaux à nettoyer les suspensions et les rues avant le passage du jury. « Les habitants n'ont rien lâché ni relâ-

ché. Jamais nous n'avons eu une année aussi fleurie malgré la sécheresse », se réjouit le maire qui souhaite aussi souligner le travail des ouvriers communaux et le « bon goût du paysagiste Daniel Schneider qui a fait les plantations ».

Des fleurs, des figurines et des objets décoratifs

Les fleurs ne sont pas les seules à embellir la commune. Quelques personnes aux doigts agiles ont agrémenté les rues d'objets et de personnages. « Georges Roth, charpentier à la retraite, a fait la maison à colombages à l'entrée du village et le bois pour le pressoir rue de Gunstett. Des charrettes et charrettes ont été fleuries par sa famille qui les a bien présentées à côté des espaces publics », explique le maire qui apprécie également les figurines réalisées par Brigitte et Bernard Raucher.

Et tous ces efforts ont payé, même si les heures d'attente du verdict du jury ont semblé longues au premier magistrat

qui guettait sur le site Internet le résultat. « Le jury avait une réunion le 20 octobre. Je regardais toutes les cinq minutes sur le site, raconte Alphonse Atzenhoffer. Le 21, comme il n'y avait toujours rien, j'appelle. De but en blanc on me dit : « Ne vous inquiétez pas, vous l'avez ». Ensuite seulement le site Internet a été actualisé ! On est hyper contents. »

Une attente d'autant plus longue que le jury n'avait fait aucun commentaire durant sa visite qui avait duré 1 h 30 au lieu des 2 h 30 prévues. « Le jury ne montrait jamais sa satisfaction, même s'il mettait les croix rapidement pendant la présentation », ce qui montre qu'il ne tergiversait pas, analyse Alphonse Atzenhoffer qui précise que durant la visite, le jury ne laissait rien présager non plus. Cependant, il avait eu les félicitations du maire de Hohwiller, commune 4 fleurs depuis quarante ans, qui a admiré le travail réalisé pour la présentation en salle qui s'appuyait sur un dossier fourni.

Tous les habitants connaissaient évidemment la date du 20 octobre. Après la nouvelle, beaucoup ont écrit un SMS de félicitations au maire, d'autres l'invitaient à sabrer la champagne ! Pour remercier les habitants de leur participation, la municipalité a décidé d'organiser un repas gratuit le 8 mai prochain.

En route pour le label commune nature

En attendant la remise officielle de la 4^e fleur en janvier prochain à Paris, la commune réfléchit déjà au fleurissement de l'année prochaine, en tenant compte des critiques du jury. « Le jury national nous a dit : « Vous en faites de trop, il y a trop de fleurs », rapporte Alphonse Atzenhoffer. La commune plantera donc plus de vivaces : « un quart du fleurissement peut se traduire par des plantes vivaces moins gourmandes en eau », annonce le premier magistrat. La commune va également participer

pour la première fois au concours pour devenir commune nature et obtenir ses libellules, tout comme cinq autres communes de Sauer-Pechelbronn - Durrenbach, Froeschwiller, Gunstett, Merkwiler-Pechelbronn et Lobsann. Il faut dire que depuis 2001, les produits phytosanitaires ne sont plus de mise dans le quotidien des agents communaux. Dans ce cadre, l'accent sera mis sur le fleurissement différencié : « fleurir un peu moins dans certaines rues, mettre en place des totes tardives pour donner une plus grande chance aux insectes de s'épanouir plus longtemps ». Un site pilote pour le fleurissement différencié sera la tour de forage. Informer la population qu'il s'agit d'une gestion voulue et non d'un endroit délaissé fait partie de la démarche. ■

VÉRONIQUE KOHLER

► (*) La commune a obtenu une première fleur en 2005, une seconde en 2008 et la 3^e en 2011. L'an dernier, elle a été élue coup de cœur du jury régional.

SELTZ Au conseil municipal

Il ne reste plus qu'un seul adjoint en poste

Après le retrait de leurs délégations à deux adjoints et la démission de deux autres, le conseil municipal de Seltz était appelé à élire vendredi dernier de nouveaux adjoints. La proposition a été rejetée en bloc. Frédéric Pigerol reste donc le seul adjoint.

LE CONSEIL MUNICIPAL de vendredi dernier s'est tenu à Seltz dans une ambiance tendue et devant un public qui n'a jamais été aussi nombreux : une douzaine de personnes étaient présentes dans la salle. Conformément à la loi, les élus ont voté l'accession de Frédéric Pigerol, dernier adjoint en poste chargé des sports et des associations, à la place de 1^{er} adjoint, avec 17 voix pour et 6 abstentions.

Trahison, dérive, compétences

Avant de voter le nombre d'adjoints à élire, Jean-Luc Ball, conseiller municipal d'opposition, a demandé au maire

de justifier le retrait des délégations aux deux adjoints, Geneviève Heck (chargée des finances) et Bernard Grosjean (chargé des travaux) - voir DNA du 29 septembre. « Vous me demandez comment on en est arrivés là ? Je réponds trahisons, dérive, compétences », a déclaré Denis Loux avant de détailler. « Lors de la discussion pour l'adjudication de chasse, notre groupe, unanime, a donné sa parole aux allocataires sur le montant de la transaction. Quelle ne fut pas ma surprise lors du conseil municipal qui suivait, de voir un revirement orchestré par une partie de mon équipe. Ces agissements avaient comme unique but de déstabiliser le maire, de briser la confiance dans l'équipe. Il fallait mettre fin à ces agissements. »

Par ailleurs, Denis Loux a relevé des « mauvaises habitudes et des dérives » de la part de certains élus : « ordres et contre-ordres provoquant une désorganisation dans les services, non-respect de procédures... Je ne pouvais plus cau-

tionner ces manières au risque de voir l'ensemble de l'édifice communal s'effondrer. »

Quant au manque de compétences, le maire a considéré les « raisons de rupture de collaboration comme nombreuses : démolition de bâtiment sans accord, engagement personnel à propos du Kohlengraben, aménagements sans devis, réfections sans avis. Absence de suivi dans les finances communales... » Les élus concernés ont apporté leur point de vue sur les sujets évoqués par le maire. Certains, pointant aussi les problèmes de communication - « Avec toi, on ne peut pas discuter », a déclaré Bernhard Heinzler, ce à quoi a répondu une élue que le maire « a toujours répondu à toutes [s] questions ». « Les délégations ont été retirées à deux adjoints et je n'ai même pas été informée. Je l'ai appris par des personnes extérieures et j'ai dû envoyer un mail pour savoir », fait remarquer Estelle Deckert, adjointe en charge des affaires culturelles, du tourisme et de la com-

munication qui a démissionné peu après l'annonce, tout comme Marguerite Osterlé, en charge des affaires scolaires, de la jeunesse, du social et de la solidarité. « On a tous été élus, on va faire au mieux pour travailler ensemble. La situation n'est pas idéale, mais elle amènera peut-être plus de discussion », a tempéré Frédéric Pigerol. « Nous nous sommes ridiculisés dans le journal, devant le sous-préfet. Tout ce que j'ai fait en dix-huit mois a été balayé en un jour. Arrêtons et faisons avancer Seltz par des actes et non par des paroles », a invité Denis Loux. Jean-Luc Ball et Gabriel Fumery, tous deux de l'opposition, ont demandé à ce que toute la lumière soit faite sur la situation.

Vote contestataire

Après une heure de règlements de comptes au sein de la majorité « Seltz Demain », les élus ont ensuite choisi le nombre d'adjoints à bulletin secret, selon la demande du conseiller d'opposi-

tion Christian Wollenschlaeger. Toutes les propositions, de trois à six adjoints [le maximum] en poste au total, ont été rejetées massivement, de 14 à 18 voix contre. Pour cette raison, Frédéric Pigerol reste seul adjoint en poste. « Le vote a bien traduit que ce conseil veut avancer pour Seltz, a ironisé Denis Loux, le visage sombre qui s'est dit choqué de ce résultat et a invité chacun à prendre ses responsabilités. Je trouve cela plus que désolant, Seltz aurait mérité mieux. » Avant que le conseil ne soit clos et au vu du vote, Christian Wollenschlaeger a demandé « la démission du maire ainsi que des colistiers ». ■

V. KO.

► La séance s'est ouverte en observant une minute de silence à la mémoire de Martine Stoltz, la directrice des services décédée récemment. Le maire Denis Loux a rendu hommage « à sa manière de servir les intérêts de la commune, à son professionnalisme ».